

Credit non remboursé par étudiante

Par Lams, le 04/01/2017 à 12:26

Bonjour

J'ai été étudiante en France.

J'ai fait une demande de credit à la consommation de 5000 euros.

On me l'a attribué. J'ai remboursé pendant 3 ans.

Une fois que j'ai finis mes études j'ai du rentrer chez moi. Je ne suis pas française. N'ayant aucune possibilité de payer mes echeance, j'ai du arreté. J'ai reçu des appels des emails. J'ai demandé a la banque de m'aiser a trouver une solution pour pouvoir envoyer l'argent pour payer, mais ils ne voulaient pas m'aider. J'ai donc laissé tomber.

Maintenant je ne reçois plus rien. Aucune nouvelle. Le dernier email remonte a il y a 2 ans. Aujourdhui je veux aller en Francr pour des vacances. Pensez vous que j'aurais des problemes pour ma demanfe de visa ou quand je serai a l'aeroport?

Merci d'avance

Par Visiteur, le 04/01/2017 à 12:32

Bonjour,

Cela dépend s'il y a eu jugement vous condamnant

Si vous avez maintenant les moyens de venir en France pour des vacances, peut-être pouvez vous pensez aussi à rembourser vos dettes.